



Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame BRISSINCK - PIRSON demeurant Rue des Moulins, 42 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue Vieux Chemin de Jupille à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 2, section C, n°136 H.

Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation et présente les caractéristiques suivantes :

- volume principal en rez+1 avec un volume secondaire en rez-de-chaussée, toitures plates et matériaux de parement en briques de ton brun - rouge et moellons de ton gris,
- modification sensible du relief du sol avec installation de murs de soutènement,
- décret voirie applicable : cession au domaine public pour l'aménagement d'un trottoir.

Une enquête est organisée conformément au CoDT et au Décret relatif à la voirie communale.

Une partie du dossier est consultable sur le site internet de l'Administration communale de Beyne-Heusay.

L'enquête publique est ouverte du 09 juillet au 08 septembre 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare, 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 08 septembre 2025 à 16h00.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame HOUARD Nathalie dont le bureau se trouve Avenue de la Gare, 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY, uniquement sur rendez-vous (04/355.81.62).

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

